

Communiqué du 15 mai 2009

Près de 4 mois après le passage de la tempête où en sommes nous ?

Force est de constater que régulièrement l'intersyndicale doit intervenir dans multiples domaines. Toujours dans un esprit conciliant nous tentons de comprendre comme tout un chacun, d'écouter... et ce n'est pas facile tous les jours : le malaise est sensible, tant chez les personnels de soutien que chez les techniques !

Et hélas parfois nous ne comprenons que trop bien !

En effet, malgré la tempête, malgré la crise économique, le directeur général continue dans sa logique destructrice, en faisant croire que l'établissement trouvera sa voie dans la logique de marché. Ah bon ?

Nous assistons donc à une marche en avant forcée vers 2011 et la renégociation d'un éventuel contrat Etat ONF (si l'ONF existe encore ?)

Mais dans quel état le malade va t il se présenter alors qu'il subit déjà des ponctions sévères ? Le gouvernement vient d'annoncer la disparition de 35000 emplois de fonctionnaires en 2010 par non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Cette mesure s'applique bien sûr au personnel de l'ONF...et elle est déjà efficacement en marche ! Aucun service, aucune UT ne peut se sentir à l'abri de ce cataclysme annoncé.

Les finances sont exsangues, le versement compensateur est en baisse constante. En DT Sud Ouest combien coûte l'agence travaux, même le DT ne le sait pas !

Face à cette situation délicate la direction ne connaît qu'une seule recette : réorienter le maximum de personnels vers des tâches de production en faisant planer l'application de mesures autoritaires aux personnels qui n'auraient pas encore compris (mobilité), mesures cachées qui en langue de bois se nomment « mesures d'accompagnement » !

Autant en d'autres temps la possibilité de permettre de changer d'emploi aurait pu être bien accueillie et positive, autant en période de vaches maigres cette mesure est suspecte.

La tempête, une aubaine pour les fossoyeurs du régime forestier.

Concernant l'agence LNA, on peut parfois se demander si la tempête n'est pas une vraie aubaine pour tous ceux qui oeuvrent, dans les tréfonds obscures de la DT et de la DG, à la disparition de la fonction d'agent patrimonial. Nous savons que la stratégie de la direction est réellement de dynamiter cet échelon gênant car pas suffisamment flexible et carrément « emmerdant » quand il s'agit de supprimer des postes sans susciter la réaction d'élus. Le principe est simple : sous couvert de professionnalisation, nombre d'agents sont progressivement évacués des UT. (*relisez avec attention le récent décret annonçant le passage en TO...*)

Premier exemple .

La tempête est malheureusement une formidable opportunité pour la direction. Ainsi a-t-on vu apparaître par exemple la fonction de coordinateur d'exploitation. Pour mettre en place cette fonction « usine à gaz », la direction est partie du postulat suivant : la majorité des agents ne sont pas en capacité de suivre les chantiers d'exploitation.

Tous ceux qui sont visés et on pourrait établir facilement la listeapprécieront !

Soupçonnant évidemment la manœuvre l'intersyndicale est montée au créneau et a pu négocier sur un certain nombre de points (contrôle du cahier des charges sur la coupe essentiellement). L'intersyndicale a formulé une proposition alternative d'organisation qui remettait chacun à sa place, et en particulier l'ARC dans ses fonctions tout simplement ! Mais malheureusement elle n'a pas été écoutée par le directeur d'agence qui a montré à cette occasion le vrai visage d'une direction qui privilégie l'idéologie et les dérives et directives managériales à l'efficacité. Nous tenons à la disposition des personnels cette proposition de l'intersyndicale (CGT, SNU et Snaf-Unsa) présentée le 24 avril lors de l'entrevue avec le DA.

Il est inadmissible de demander dans ces conditions aux agents d'effectuer les tâches dévolues aux coordinateurs. Il faut que le directeur revienne sur cette organisation dans les plus brefs délais car nous n'acceptons pas ce sabotage .

Deuxième exemple

Concernant les travaux en forêt communale, après la phase d'exploitation et de stockage viendra le temps du nettoyage et du reboisement. Sans savoir sur quel territoire et avec quel effectif (forcément en baisse, RGPP oblige) nous devons travailler : force est de constater que le flou est important concernant l'organisation.

La prochaine note de service nationale portant sur le développement de l'activité travaux est particulièrement mal faite et absolument inapplicable dans le contexte girondin-landais marqué par une forte autonomie des collectivités. En effet, cette note recentre l'activité sur la réalisation de travaux et limite le recours à l'ancienne maîtrise d'œuvre et surtout impose l'OET pour l'ensemble des chantiers. Va-t-on acheter des pelles mécaniques et des tracteurs ? Il est sûr que les communes qui ont leurs habitudes et leurs entreprises dédiées vont nous « botter le train ».

Il est d'ailleurs amusant ou affligeant de constater que cette note est le fruit d'une réflexion suite à la mise en place de l'agence travaux en DT sud ouest !

Qui donc s'occupera des travaux dans notre grande agence puisqu'il semble acquis que les UT n'interviendront plus dans les formes actuelles ?

Le service d'appui travaux ? La possible cellule nettoyage/reconstitution puisque c'est ce que nous comprenons à la lecture de la directive d'application locale portant sur l'organisation de l'agence datée du 24 avril ?

Troisième exemple.

La reconnaissance de l'investissement de chacun est bannie par la hiérarchie.

Les formations dispensées quant à l'exercice des nouvelles pratiques informatiques sont communes à tous, **catégories A, B ou C sans distinction**. Or, notre DRH n'a pas jugé utile de récompenser les administratifs C pour leurs efforts constants, accentuant la discrimination ou les inégalités entre techniques et administratifs C.

Il en découle un malaise général et même de la déprime chez certains personnels de soutien.

Et, est il encore utile de décrire le quasi désœuvrement dans lequel se trouvent les personnels administratifs et de soutien, qui ne savent plus trop la nature de leur poste, de leurs fonctions, leur métier, pour quoi ou pour qui ils travaillent, quelle est leur motivation.... ?

Inutile de tenter de s'inscrire dans une quelconque continuité ou vouloir se projeter..... ! Mais surtout pas le mal-être qui s'installe : lui perdure et est bien réel !

Tout est transitoire : la crise, la tempête, l'organisation...et on ne sait même plus à qui en vouloir...c'est dire !!!!! C'est l'asphyxie progressive, surtout morale, à moins d'un énorme détachement frôlant la lévitation....

Bon finalement chaque chose en son temps nous verrons bien plus tard. Cela s'appelle le pilotage à vue.

Direction et élus unis contre le régime forestier.

Et en attendant l'intersyndicale doit se battre en interne contre les fossoyeurs du service public et paradoxalement monter au créneau pour limiter les attaques de certains élus à l'encontre du régime forestier et de l'ONF (*sur demande l'intersyndicale peut vous transmettre le courrier adressé récemment aux parlementaires landais*)

Finalement nous finissons par constater que des deux côtés il y a une certaine convergence basée sur un dénominateur commun : la volonté de disparition du service public forestier.

Nous posons la question suivante : comment la direction espère t-elle fédérer autour d'un élan commun les personnels dans ces conditions ?

Il faut réagir.

- ✓ Nous exigeons la suspension des décisions votées au conseil d'administration du 17 novembre 2008 (diminution des effectifs, reclassement sur des postes de commerciaux de 5 % de métiers administratifs par an, fusions d'agences et fermetures de sites, délocalisation du siège, spécialisation et suppression du triage).
- ✓ Nous demandons l'ouverture d'un débat national sur l'avenir de la forêt publique.

Dans l'attente d'une inflexion significative de la direction nous appelons les personnels à suivre les consignes de l'intersyndicale et poursuivre les actions votées en AG des personnels :

- **Grève du zèle et particulièrement ne pas rentrer dans le schéma larmoyant des certains cadres (nous sommes sur le même bateau, etc...). Faites le travail pour lequel vous êtes payé, respectez strictement les horaires de travail, refusez les horaires à rallonge.**
- **Boycott compta analytique.**

Face à cette situation confuse l'intersyndicale appelle les personnels à se serrer les coudes, à retrouver les bons réflexes face à l'artillerie lourde de la direction.

Ils nous méprisent, pour certains, mais ils ont encore besoin de nous !

Tous unis et solidaires